



**MAIRIE DE BOUSSENS**  
**31360**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

<b><u>Date de Convocation :</u></b> <b>07 juillet 2021</b>
<b><u>Nombre de Conseillers</u></b> en exercice : 15 présents : 14
<b><u>Nombre de voix</u></b> Pour : 15 Contre : 00 Abstention : 00
Délibération du Conseil Municipal (D.C.M) N° 8-2

L'an **deux mille vingt et un** et le **22 juillet**, à **19h**, le Conseil Municipal de la Commune de BOUSSENS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur **Christian SANS**, le Maire.

**Présents : M. SANS (proc.), Mme GÉRARD, M. RAMEAU, Mme AIMONE-CAT, M. LIVOTI, Mmes DALLA-ZANNA, GRANGE, MM. ROQUEBERT, CELLIER, DESHONS, EVIN, Mmes, COURTOUX, SANDY, AGUILA.**

**Absents excusés : M. AMOUROUX (proc. à M. SANS),**

**Secrétaire de séance** (art L2121-15 CGCT) :  
**Madame Rosanna DALLA-ZANNA**

**Objet : Aménagement d'un TAG sur RD 817 et RD 62a – Avenant n° 2**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'un avenant doit être établi pour le lot unique, attribué à l'entreprise **COLAS SUD OUEST**, 2 route des chênes, ZI de Perbost, 31800 LABARTHE-INARD, dans le cadre du marché « Réaménagement d'un carrefour de type TAG sur RD 817 et 62A ».

La modification de la prestation initiale consiste en la correction de dysfonctionnements suite aux travaux, à savoir :

- Réfection d'un accès riverain de la RD 817 suite à mauvais écoulement des eaux au droit dudit accès ;
- Réfection d'un avaloir existant avec une canalisation suffisamment dimensionnée, en direction de Mancieux, côté droit, au droit du raccordement obstrué.

Monsieur le Maire donne lecture de l'offre de prestation d'intervention faisant apparaître une plus-value de 13 277.60 € HT portant le nouveau montant du marché à 209 569.73 € HT, soit 251 483.67 € TTC.

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de se prononcer quant à cet avenant.

Où l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité des présents :

- d'accepter l'**avenant n° 2** au lot unique, attribué à l'entreprise **COLAS SUD OUEST**, 2 route des chênes, ZI de Perbost, 31800 LABARTHE-INARD, dans le cadre du marché « Réaménagement d'un carrefour de type TAG sur RD 817 et 62A » portant le nouveau montant à **209 569.73 € HT**, soit **251 483.67 € TTC**;
- d'inscrire la dépense sur le budget communal, section d'investissement, article 4581103 ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à cet avenant

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.  
Affiché le **26 juillet 2021**

Pour extrait conforme,  
En Mairie, le **23 juillet 2021**

Le Maire,  
Christian SANS

